

Séance du 29 mai 2017

Nombre de conseillers :

Elus : 15

En fonction : 15

Présents ou représentés:15

Absents : 0

Date de convocation : 23 mai 2017

Secrétaire de séance : Mme Sandrine SNEIJ

Sous la présidence de M. Bernard LIENHARD, Maire.

Présents :M. et Mmes. Yvette HOLTZMANN, Annette EPP, Franck LANG Adjoints
Mmes et MM. Christophe BALL, Pascal MAILLET, François JANSEM, Muriel GAAB,
Brigitte VACELET, Annette FLECK, Guillaume SCHNEIDER, Jean-Marc SCHEER,
Antoine BURG, Mireille ADAM, Christian SUSS.
Absent : ./.

DELIC-032R-2017 : Restaurant Scolaire : choix des prestataires pour l'année scolaire 2017/2018.

Le Maire informe les Membres du Conseil Municipal que le contrat avec le prestataire du transport pour le Restaurant Scolaire arrive à échéance en juillet et qu'il faut se positionner pour la prochaine rentrée scolaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de reconduire l'entreprise SAS autocars Mugler, pour la prestation de transport lié au restaurant scolaire pour l'année scolaire 2017/2018, pour un montant journalier de 90,07 € TTC, identique à celui de l'année scolaire précédente, incluant le trajet retour vers Minversheim de l'ATSEM, après le dépôt des enfants à l'école d'Ettendorf.

(Approuvé à l'unanimité)

DELIC-033R-2017 : Restaurant Scolaire : choix des prestataires pour l'année scolaire 2017/2018.

Le Maire informe les Membres du Conseil Municipal que le contrat avec le prestataire des repas pour le restaurant scolaire arrive à échéance en juillet et il faut se positionner pour la prochaine rentrée scolaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de reconduire l'entreprise Dupont Restaurant pour la fourniture des repas pour le restaurant scolaire pour l'année scolaire 2017/2018 ;

- accepte la hausse maximale de 1% du prix annoncée par l'entreprise à savoir : 2,85 € TTC pour les repas des maternelles, 3,11€ TTC pour les repas des primaires et 3,50 € TTC pour les repas des adultes.
- comme l'année précédente, chaque repas sera composé de 4 éléments dont un élément bio.

(Approuvé à l'unanimité)

DELC-034R-2017 : Extension du réseau d'assainissement Rue des Vergers

Vu le projet de construction d'une maison individuelle donnant sur la rue des Vergers sur un terrain classé dans la zone constructible du Plan Local d'Urbanisme,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de retenir l'entreprise Wicker pour les travaux d'assainissement de la rue des Vergers pour un montant estimé à 13 654 € HT,
- précise que les crédits sont inscrits au budget annexe de l'assainissement,
- autorise le maire à signer tous les documents administratifs y relatif.

(Approuvé à l'unanimité)

DELC-035-2017 : Recensement de la population 2018 : désignation d'un coordonnateur communal

Le Maire indique que les opérations de recensement de la population pour la commune de Minversheim se dérouleront du 18 janvier au 17 février 2018, suite à la nouvelle procédure mise en place depuis 2004 par l'INSEE.

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V ;

Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;

Vu l'arrêté du 5 août 2003 portant application des articles 23 et 24 du décret n°2003-485,

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population ;

Vu le dossier d'information sur les modalités de l'enquête de recensement de l'INSEE du 16 mai 2017,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- retient la secrétaire de Mairie, Sandrine SNEIJ pour la mission de coordonnateur communal pour le recensement 2018.

(Approuvé à l'unanimité)

DELC-036-2017 : Demande de subvention pour voyage scolaire

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, la demande de subvention formulée par le proviseur du LEGT Robert Schuman de Haguenau pour un voyage scolaire à Rome du 24 au 29 avril 2017. Cette demande concerne 1 élève de Minversheim.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- décide d'accorder une subvention de 32,50 € pour Océane Zaepfel, domiciliée 16 Rue du Faubourg, ayant participé au voyage à Berlin,
- précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2017 de la commune.

(Vote : 1 abstention, 14 voix pour)

Le Maire

Les Conseillers Municipaux